

Wandignies-Hamage

Mon village





Chères Wandinamageoises, chers Wandinamageois,

Les beaux jours sont revenus, accompagnés de quelques épisodes pluvieux que nous attendions tous depuis de nombreuses semaines. Mais ne nous plaignons pas, certaines régions de France manquent sérieusement d'eau et d'autres sont malheureusement dévastées par les intempéries ...

Les 27 et 28 mai derniers, a eu lieu à Wandignies-Hamage et à Brillon, la fête de la Nature organisée par le PNRSE en collaboration avec l'association « Nature, Sciences et Nous », le collectif « Wandignies-Hamage, village biodiv'santé » mais aussi les communes de Bousignies, Tilloy lez Marchiennes et Sars et Rosières dans le cadre des « Atlas de la Biodiversité Communale ». Cette manifestation a connu un très vif succès au niveau du parc paysager mais aussi des structures d'accueil communales. Les ateliers, les jardins pédagogiques, l'exposition dans la salle des fêtes, la conférence et le spectacle ont attiré de très nombreuses personnes.

La réception organisée à l'occasion de la fête des mères a été fortement appréciée par les mamans venues en nombre dans notre petite salle des fêtes. Comme les années précédentes, en plus du petit cadeau, de la collation et du spectacle, les mamans qui ont donné naissance dans l'année écoulée et qui étaient présentes ce jour, se sont vues remettre une carte cadeau d'un montant de 75 euros.

La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée le 16 juin dernier par un temps superbe et les enfants, comme d'habitude, ont tous reçu un prix offert par la municipalité, agrémenté de dictionnaires pour ceux qui entrent en CP et en sixième. L'Association de Parents d'Elèves de Wandignies-Hamage a par ailleurs offert une calculatrice aux élèves entrant en sixième. Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, et les parents sont venus très nombreux admirer les prestations de leurs enfants.

La police municipale mutualisée est enfin en fonction. Les agents ont déjà pris leurs marques dans les trois communes dont ils ont la charge. Ils interviennent le jour, de façon aléatoire, pour diverses raisons et effectueront également des rondes de nuit en collaboration avec la police nationale. Les incivilités en tout genre, le stationnement anarchique ou dangereux, le non-respect du code de la route et des arrêtés municipaux, la vitesse, le bruit excessif de certains engins motorisés, les conflits de voisinage feront, entre autres, partie de leurs nombreuses missions. Leur rôle est préventif dans un premier temps mais la sanction tombera si les usagers ne veulent pas comprendre.

Un nouvel incendie s'est déclaré il y a peu de temps dans une habitation de la rue de la Faïencerie et une nouvelle fois, la victime a eu des difficultés à appeler les secours du fait du manque flagrant de réseau téléphonique sur le territoire communal. Le projet d'installation d'une antenne relais est toujours d'actualité mais sera retardé pour des raisons budgétaires et administratives de la part de l'opérateur.

Comme vous avez pu le constater, le fleurissement de notre commune est différent cette année. Avec les conseils du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et pour économiser l'eau et le temps d'arrosage en raison des fortes chaleurs, les plantes horticoles ont été remplacées par des vivaces. Leur développement est moins spectaculaire que les plantes traditionnelles mais elles devraient subsister quelques années de suite et donner un autre caractère à notre commune qui œuvre pour la préservation de la biodiversité. Si le résultat n'est pas concluant, nous envisagerons une autre solution.

Certains auront peut-être la chance de partir en vacances, d'autres pas, l'essentiel étant que cet été soit agréable pour tous, qu'il n'y ait ni chaleur excessive ni pluie interminable, et pour éviter d'avoir de mauvaises surprises au retour, il est possible de solliciter la Police Nationale qui peut effectuer des rondes en votre absence ou même notre Police Municipale en retirant un formulaire d'inscription en mairie pour un contrôle de jour. Des dispositifs de vidéoprotection très performants sont installés aux entrées de la commune, en attendant un complément d'équipements d'ici la fin de l'année.

En espérant vous revoir tous aux manifestations festives habituelles, je vous souhaite une excellente période estivale.

Votre maire,

Jean Michel Sieczkarek

CHANGEMENT DE PORTES



La porte de L'école maternelle a fait peau neuve. Cela permettra une meilleure isolation.

NOUVEAU MODE DE CHAUFFAGE



Installation d'une pompe à chaleur réversible dans la salle du Presbytère. Coût de l'installation 12 543.20€ TTC

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Voici les avancées de la MAM « Les Fées Papillons... »
Toiture terminée avec l'installation des puits de lumière, le résultat est très très chouette!

La façade est vraiment bien aboutie également, il ne reste plus qu'à poser la petite touche nature, un beau bardage bois naturel...en dernier lieu.

Place aux travaux intérieurs maintenant...,let's go!

Tic tac tic tac ! Les inscriptions sont ouvertes depuis peu, si vous souhaitez un accueil de votre enfant dès le dernier trimestre 2023, faites-nous signe, ne tardez pas!

On vous remercie pour votre confiance...
Les fées papillons



Notre mail : les3feespapillons@gmail.com
Notre Page Facebook : Les Fées Papillons



CÉRÉMONIE DU 1ER MAI



Célébration de la journée internationale des travailleurs avec la remise des diplômes de la médaille du travail attribuée à : Martial HURLISIS échelon Grand Or, Stéphane HAQUETTE échelon Vermeil, Valéry DABROWSKI, Laëtitia GRIZAUT, Sandrine HUCHETTE et Robert KUC échelon Argent.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Célébration commémorative de la fin de la seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

USEP RENCONTRE ACROSPORT



Vendredi 14 avril 2023, les CE1 CE2 de la classe de Mme Rachez ont participé à une rencontre USEP à Mouchin. Il s'agissait pour eux de présenter des figures d'acroSPORT par groupes puis un spectacle collectif devant deux autres écoles de la circonscription. Savamment coachés par Fabien, nos élèves ont remporté la première place ! Encore toutes nos félicitations !

FÊTE DES MÈRES



La fête des mères 2023 s'est déroulée le samedi 3 juin dans la salle des fêtes avec le spectacle du ventriloque Tino Valentino qui a bien fait rire l'ensemble des mamans et de leurs invités. Les mamans ont eu droit à la traditionnelle rose et ainsi qu'au cadeau de la municipalité et les nouvelles mamans ont également été mises à l'honneur avec, en guise de cadeau, une carte cadeau.

CLOTURE DE L'ABC

Les Atlas de la Biodiversité Communale se sont clôturés en beauté !

Retour sur « Les 24h de la biodiversité »

Cinq communes du Parc naturel régional Scarpe-Escout (Bousignies, Brillon, Sars-et-Rosières, Tilloy-lez-Marchiennes et Wandignies-Hamage) se sont engagées avec ce dernier, depuis fin 2021, dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). L'objectif : mieux connaître la biodiversité du territoire, diffuser cette connaissance pour permettre à tous de préserver la faune et la flore locales.

Après 18 mois d'inventaires scientifiques et d'animations pour le grand public et les scolaires, c'est un week-end festif et convivial qui a été organisé le samedi 27 et le dimanche 28 mai, sous l'appellation « Les 24h de la biodiversité ».

Pendant deux jours et sur les cinq communes engagées se sont succédés sorties nature, spectacles et films naturalistes. A Wandignies-Hamage et à Brillon, les participants ont également pu profiter de stands de découverte de la biodiversité, d'une exposition réalisée par les écoles, de restauration rapide et, le dimanche, de jeux anciens et de nature, d'un manège à poneys, d'une harmonie et d'un groupe de jazz.

Ce sont ainsi plus de 400 personnes qui ont pu découvrir (ou redécouvrir) la biodiversité du territoire de manière ludique et originale !

Bien que la période d'animation dans le cadre des ABC soit terminée, le projet se poursuit encore jusqu'à la fin de l'été avec, notamment, la rédaction des comptes-rendus des inventaires et la proposition d'actions visant à préserver la faune et la flore des communes.

Un grand bravo à Chloé BOONE, Chargée de projet « Atlas de Biodiversité Communale », qui a géré ce dossier avec brio ainsi qu'aux bénévoles de l'association Wandignies Biodiv'Santé pour les différents ateliers proposés ce week-end.



VACANCES DE PÂQUES

Du rouge, du bleu, du vert, du jaune et du violet, de bien belles couleurs pour fêter l'arrivée du printemps dans notre accueil de loisirs.

C'est sous cet arc-en-ciel de couleurs que l'équipe d'animation, accompagnée d'Hélène et Romain venus faire leur stage pratique du BAFA a proposé aux 24 enfants un panel d'activités sur le thème « 1 jour, 1 couleur ».

Au programme, customisation de tee-shirts, dégustation de fruits et légumes, atelier peinture en relief, préparation de cocktails de couleur... et le grand jeu « Troc patate, troc couleur ! »

Le partenariat avec le département dans le cadre du dispositif « Village en sport » a permis aux jeunes de participer aux activités sportives telles que le hockey, le handball, le football américain et le tennis, encadrés par des éducateurs sportifs.

Le jeudi tout ce petit monde, s'est donné rendez-vous de bonne heure et de bonne humeur pour se rendre à Villeneuve d'Ascq au parc Archéologique « Asnapio ». La journée a démarré par des ateliers sportifs autour des Jeux Olympiques », pour finir sur la visite du parc.



ALSH DU MERCREDI (3 À 10 ANS)

L'équipe d'animation accueille tous les mercredis de 9h à 17h les enfants de 3 à 10 ans. Comme à leur habitude, les animatrices proposent des activités adaptées aux rythmes des enfants tout au long de la journée.

La période mars / avril a été dédiée à l'univers des mangas et des dessins animés avec des activités comme la création de son personnage de manga, la fabrication de shuriken, de badges personnages de dessins animés, de calligraphies et d'éventails japonais. La période s'est conclue par un grand jeu sur les mangas et une journée spéciale « Cosplay », sans oublier la traditionnelle chasse à l'œuf.

En complément l'éducateur sportif propose aux enfants de 3/5 ans des jeux d'initiation et d'éveil sportif, pour les enfants de 6/10 ans des parcours gymniques, de l'escalade, du sport de raquettes et des jeux collectifs. Les activités se déroulent à la halle sportive Philippe Croizon, rue du poirier.



RAPPEL ALSH DE CET ÉTÉ

Lieux

Groupes des tout petits (3/5 ans) et petits (6/7 ans)

Ecole maternelle

contact 03 27 90 44 17

Groupes des moyens (8/9 ans), grands (10/11 ans) et ados (12/15 ans)

Ecole primaire

contact 03 27 91 20 40

Dates à retenir :

Du 31 juillet au 4 août Semaine de camping au parc d'Olhain

Mercredi 16 août Sortie à Plopsaland à La Panne pour tous les enfants (Belgique, carte d'identité obligatoire)

Vendredi 18 août Fête de fin de centre à l'école primaire, à partir de 17h30

VACANCES DE TOUSSAINT

Le centre de loisirs accueillera vos enfants durant les vacances de Toussaint du 23 au 27 octobre. Il s'adresse aux enfants du CP au CM2 et se déroulera à l'école primaire de Wandignies-Hamage. Les inscriptions se feront à partir du lundi 11 septembre sur le site « notreportail.fr ».

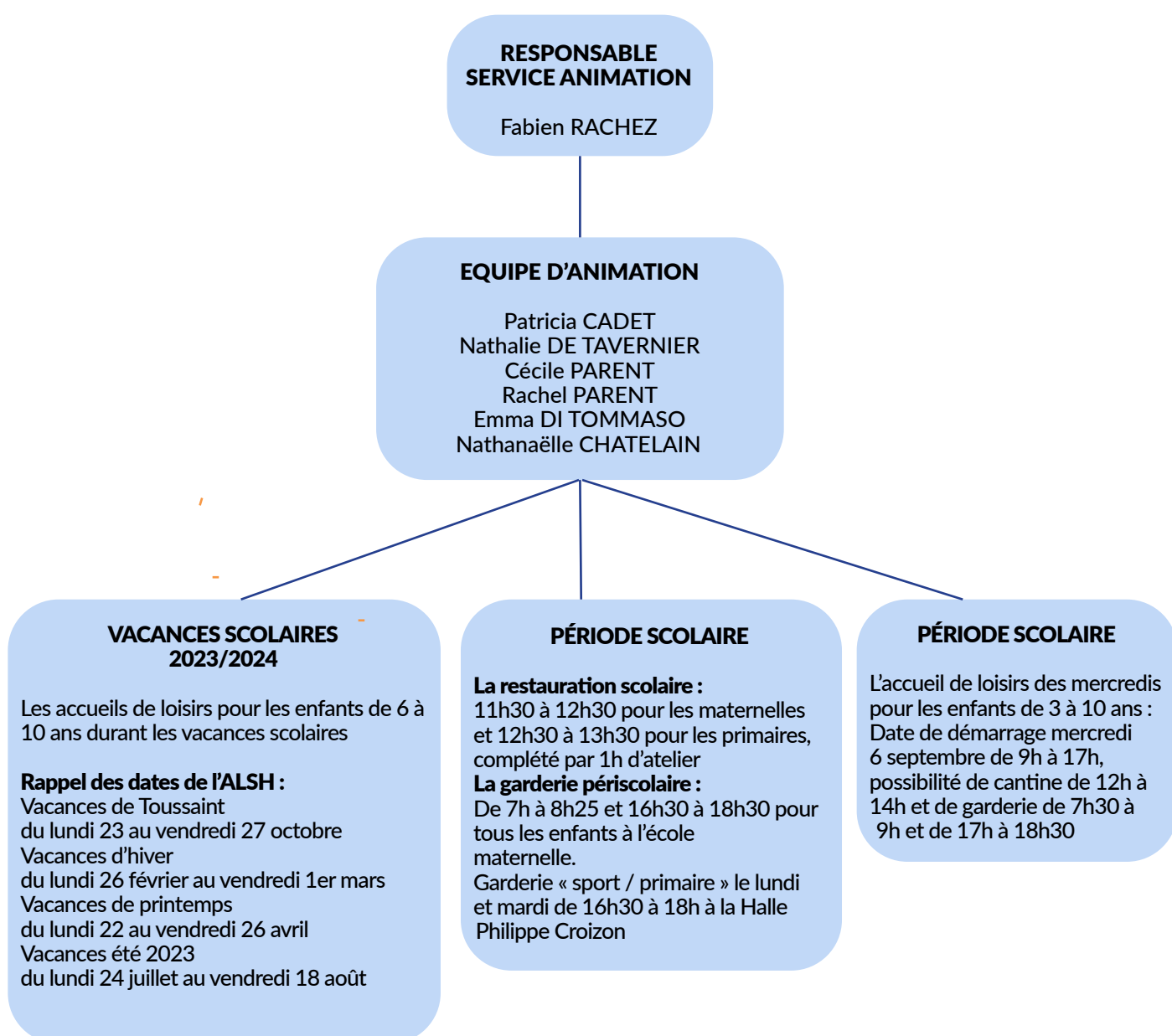
Les inscriptions dans les différents services se font exclusivement sur le site « portail famille »

Pour une demande d'ouverture de compte vous êtes invités à contacter M. VANDERSTRATEN Rémi en mairie au 03 27 90 44 08

RENTRÉE 2023/2024

La municipalité est toujours soucieuse de proposer aux familles de notre village des services adaptés à leurs demandes et à leurs besoins.

Vous trouverez l'organigramme et les actions mises en place par le service animation.



RAPPEL

Pensez à inscrire vos enfants pour la cantine et/ou la garderie sur le portail famille pour la rentrée du lundi 4 septembre avant le vendredi 1er septembre 11h

ACCUEIL DES CH'TIBOUTS

Mes Vacances à la Ludo des Ch'tibouts JUILLET/AOÛT

Mardi 11 juillet 2023 - Atelier Couture
SET DE TABLE PICNIC

Jeu 13 juillet 2023 - Atelier Brico-Jeux
"AWALE" ou "PULUC"

Mardi 18 juillet 2023 - Atelier Brico
PORTE-CLES BONHOMME EN PARACORDE

Jeu 20 juillet 2023 - Atelier Cuisine
COOKIES AUX OLIVES

Mardi 25 juillet 2023 Atelier Couture
VIDE POCHE

Jeu 27 juillet 2023 Atelier Pâtisserie
SABLÉS CYGNES

Mardi 22 août 2023 - Atelier Brico
SERPENT CROISSILLON

Jeu 24 août 2023 Atelier Pâtisserie
VERRINE CHEESE CAKE

Mardi 29 août 2023 Atelier Brico
POUPEES TRACAS

Jeu 31 août 2023 Atelier Couture
BERLINGOT DE LAVANDE

ATELIERS PARENTS-ENFANTS
à Rieuval, 2,50€ l'atelier (non adhérent 7€).
(sur inscription; 8 enfants max)
Réservation : Valérie au 06.52.03.72.68

0-6 ans (de 10h à 12h)
Mercredi 5 juillet 2023 :
Éveil musical "La mer"
animé par Gaëlle Wallez

Mardi 11 juillet 2023 de 18h à 19h
Contes en Pyjama
animé par Isabelle de "Chouchou et Papota"

Mercredi 12 juillet 2023 :
Corps en-mouvements

6-12 ans (de 14h à 15h30)
Mercredi : 12 Juillet et 30 Août 2023 :
Art plastique
animé par Sarah Gallet

LES CH'TIBOUTS
Facebook.com/Association-les-cht-bouts
PROGRAMME COMPLET & MISES À JOUR SUR :
www.chtibouts.fr

ET TOUJOURS : **les Accueils Libres de la Ludo**
Voir notre site pour plus d'info sur nos accueils

Ch'tibouts d'info JUILLET-AOÛT-SEPT. 2023

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

Ateliers : contact.chtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothèque.chtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEUVAL / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / Facebook : Association-les-cht-bouts

PLUS DE 800 JEUX POUR TOUS-LES !

à Rieuval, Marchiennes, Wandignies-H. ou même CHEZ VOUS!

Découvrez notre nouveau site web
www.chtibouts.fr

Ludothèque, rendez-vous parents, centre de loisirs, yoga, événements...

Toute notre actu en 3 clics...

GROUPES DE PAROLES
animé par Lydie, des "Ateliers Parentés"
à la Ludothèque de Rieuval, gratuit pour tous.

le Café des Parents :
Vendredi 22 septembre de 9h30 à 11h30
Pendant que les enfants jouent à la Ludo, les parents se posent et causent éducation.

Bien-être et Discussions :
Mardi 26 septembre de 20h à 22h
Tous les parents ont des soucis...
Relax : On en parle ensemble et ça va mieux !

Les Ateliers parents enfants 0-6 ans & 6-12 ans
Infos, horaires, thèmes, adhésion, tarifs :
06 52 03 72 68 / chtibouts.fr

Infos, horaires, location, adhésion, tarifs :
06 95 24 16 97 / chtibouts.fr

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & Facebook : Association-les-cht-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 20€ est nécessaire pour participer aux activités ALSE pour les familles entièrement. Accès libre au jeu sur place. Les enfants de -6€ l'ans doivent être accompagnés.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE CHEMIN DU YOGA

COURS DE YOGA

Nous vous accueillons toute l'année pour des séances de découverte gratuites. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, et participer aux séances de détente et de bien être. Nous sommes à votre disposition pour toute demande d'information au 07 81 32 92 86

La Présidente de l'Association « Le Chemin du Yoga »
Marie-Françoise Humez

Le chemin du Yoga
Wandignies-Hamagne

Cours de Yoga
Le vendredi de 17h45 à 19h
Halle Philippe Croizon
120 rue du Poirier
07 81 32 92 86



ASSOCIATION LOISIRS ET DÉTENTE WANDINOIS

L'Association Loisirs et détente Wandinois a organisé le 1er avril 2023 son tournoi de tennis de table «Gabriel Delater» avec la participation amicale des associations suivantes :

- Le Lars de Saint Amand,
- Le Sars de Saint Remy du Nord,
- Le tennis de table d'Hornaing et avec LDW

Le palmarès a été établi comme suit :

1er Arnaud DEBERSEE (WH) ,2ème Bernard MATEOS (HORNAING) ,3ème Patrick DUBUISSON (ST AMAND),4ème Jacques DECOURTRAY (ST REMY),5ème Didier MOUTON (WH), 6ème Xavier LECONTE (ST AMAND);7ème Michel DUBOIS, (ST REMY),8ème François REAULON (ST REMY), 9ème Gilles LECOUTEUX (ST REMY) et 10ème Jean Yves GORISSE(ST REMY).



Le tournoi de tennis de table s'est déroulé dans une très bonne ambiance

NATURE SCIENCES ET NOUS

Votre enfant aime la nature ?

Vous souhaitez participer à des sorties parents-enfants, conviviales et enrichissantes?

Le club nature «Nature Sciences et Nous» vous accueille un mercredi sur deux de 14H30 à 16H30.

Partez à la découverte d'animations ludiques dans des milieux riches et variés sur les secteurs de Wandignies-Hamage, Marchiennes, Bousignies ou Rieulay.

Nouveau: un mercredi par mois en forêt pour des activités au plus près de la nature.

Réunion d'information le vendredi 15 septembre dès 18H30, salle associative (stade Francis Loubert, rue d'Hornaing)



LA BOULE WANDINAMAGEOISE

Malgré un temps incertain, belle réussite du concours de pétanque du 29 avril organisé par la boule Wandinamageoise !

Félicitations aux 3 équipes de Wandignies-Hamage pour leur participation.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

WANDIGNIES HAMAGE ASSOCIATION

FÊTE DES FAÏENCIERS

Le samedi 5 et dimanche 6 août 2023, Wandignies-Hamage Association organise en partenariat avec les Forains et le Comité des fêtes, la **Fête des Faïenciers**, qui se déroulera Place Eugène Bernard.

Programme des festivités :

Samedi 5 août

Concours de Javelot «Jean-Claude DIVRECHY»
et Stand enveloppes gagnantes pendant les 2 jours
2€ par inscription (2 javelots pour 10 lancers)
A partir de 15h30 : Inscription
16h00 : Début du concours
Tir à l'œuf

Feu d'artifice à partir de 22h00 offert par le comité des fêtes.

Dimanche 6 août

Concours de Pétanque « Charlie DEFONTAINE »
Doublette Amateurs en 3 parties + 1/2 finale + finale
5€ par joueur (10€ par doublette)
A partir de 9h30 : Inscription
10h00 : Jet du but
Prix: remise des mises + lots et trophée Charlie DEFONTAINE
aux vainqueurs

Laser Game - Manège - Tir à la carabine.
Buvette et animation sur place.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. DELASSUS au
03 27 80 27 93 ou par mail gregory.delassus@orange.fr

ASSOCIATION LEUCEMIE ESPOIR 59

GOURMAND ET DANSANT !

L'association Leucémie Espoir 59 organise le samedi 2 septembre 2023 à 19h une **soirée barbecue gourmand et dansant** à la salle des fêtes de Wandignies-Hamage

3 viandes au choix :

Saucisse - Merguez - Travers de Porc - Brochette de Bœuf ou Poulet

Accompagnement : Pommes de terre aux herbes et rôties au four

Boissons Non Comprises

TARIF 14 € ADULTE (3 viandes) 7 € ENFANT - DE 12 ANS (1 viande)

Sur réservation avec paiement avant le Samedi 26 AOUT 2023.

Par mail : leucemieespoir59@gmail.com

Facebook : leucemie-Espoir59

au 06 28 43 22 82 ou 06 30 71 39 90

Par courrier au Président 420 Rue de la Navie
59870 Wandignies-hamage



BON DE RÉSERVATION

Repas barbecue du 2 septembre 2023

3 au choix :

Saucisse - Merguez - Travers de Porc -
Brochette de Bœuf ou Poulet

Nombre d'adulte(s) : X 14 € =

Nombre d'enfant(s) : X 7 € =

Nombre de Saucisse :

Nombre de merguez :

Nombre de Travers de Porc :

Nombre de brochette de bœuf :

Nombre de brochette de poulet :

Nom :

Prénom :



L'association Leucémie Espoir 59 organise un vide grenier le samedi 26 août au 420 rue de la Navie. L'ensemble des recettes seront entièrement consacrées aux enfants du service hématologie de l'hôpital Saint Vincent de Lille.

Venez nombreux !

Pour tout renseignement prendre contact au 06 28 43 22 82

Martial HURLISIS

Président Association Leucémie Espoir 59

ASSOCIATION LOISIRS ET DÉTENTE WANDINOIS ÇA CHANTE !

L'Association Loisirs et détente Wandinois organise avec la participation du comité des fêtes, une **soirée dansante, le jeudi 13 juillet 2023** à la salle des fêtes de Wandignies-hamage à partir 20h00

Programme des festivités :

POP ROCK avec «les Greasy Fingers»

Entrée gratuite et petite restauration sur place

Venez nombreux !



CHORALE COULEUR GOSPEL

Le second trimestre a été fructueux en événements.

Nous avons chanté à la résidence des 11 villes de Rieulay où nous avons rencontré des gens du village. Un public attentif et enthousiaste avec lequel nous avons partagé le goûter.

Un autre concert à l'aquarelle de Oignies pour des personnes polyhandicapées, un moment privilégié en leur compagnie. Un public étonnant, des choristes étonnés et heureux de ce temps de partage.

À Bruille-Les-Marchiennes nous avons répondu au désir du défunt, Daniel Flon. Nous avons reçu un bon retour de la famille.

Tiphaine et Nicolas nous ont demandé d'animer leur messe de mariage à Cappelle-en-Pévèle une belle cérémonie.

Nous étoffons toujours notre répertoire. Morgane avait invité les choristes pour un stage sur un travail d'écoute : écouter sa voix écouter les autres. Nous avons appris à utiliser une pédale loop (pas simple), un micro toujours un travail d'écoute et de mise en confiance, la tâche est importante : s'améliorer, coordonner les voix, les gestes, être attentif à son groupe et aux différents pupitres.

Activité de travail pour notre Cheffe Morgane, mais aussi pour les choristes. Nous avons abordé l'improvisation qui est l'âme du chant gospel une journée laborieuse dans la bonne humeur.

Pouvoir encore regarder pouvoir encore écouter et surtout pouvoir chanter que c'est beau la vie de Jean Ferrat.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre à la salle des fêtes le mercredi à 19h.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à la rentrée pour de nouvelles aventures.....



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES 12ÈME FÊTE DU POIREAU

Fête du Poireau

Le Comité des Fêtes de Wandignies-Hamage organise en partenariat avec la municipalité sa 12^{ème} édition de la fête du Poireau qui se déroulera le dimanche 17 septembre 2023.

Programme

8h00-16h00	Brocante rue Jean Jaurès de 8h à 16h - 8€ les 5m
13h00	Animation musicale avec Jonathan SOLEM
15h00	OPYUM
16h30	Tribute Patrick BRUEL

Attractions gratuites pour les enfants

Restauration sur place: soupe de poireaux, tarte aux poireaux ou quartier et gratin aux poireaux, vente de poireaux en bottes

La brocante aura lieu rue Jean Jaurès des 2 côtés (des n°30 au 894 côté pair et des n°65 au 891 côté impair)

Les inscriptions se feront uniquement en mairie les mardis et jeudis de 9h à 11h :

- pour les personnes habitant la rue Jean Jaurès du jeudi 17 au mardi 22 août
- pour les extérieurs et le reste du village à compter du jeudi 24 août.



WANDIGNIES BIODIV' SANTÉ

Les 24 Heures de la Biodiversité, c'est fini !

Vous avez été très nombreux à participer à cette 3^{ème} édition de notre Fête de la Nature. Cette année ayant été particulière puisqu'elle était l'aboutissement d'un projet de 18 mois !

L'Atlas de la Biodiversité Communale, porté par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout, vous a permis de découvrir les rapaces nocturnes, de voyager le long de la Scarpe, de partir à la chasse aux insectes pollinisateurs, de mettre les pieds dans l'eau en quête de libellules et cie ou même de suivre des recettes végétales...et tant de découvertes !

Trois pôles « nature » vous étaient proposés : le city-stade où toute notre équipe vous accueillait en famille avec des jeux pour découvrir la nature avec ses sens, la salle des fêtes avec exposition, jeux, vidéos et spectacles animés par le PNRSE et l'école avec son exposition réalisée par les enfants de toutes les classes avec son éco-jardin ouvert.

Nous remercions chaleureusement la mairie qui nous fait confiance, le personnel des services techniques pour leur aide sans faille, la CCCO pour les deux animations guidées, le PNRSE pour nous avoir permis de prendre part à ce beau projet !

Nos actions ne sont pas terminées. Vous avez peut-être découvert ce petit panneau à l'entrée de la voie verte qui indique que nous sommes passés par là en quête des déchets abandonnés ou, peut-être avez-vous pris part à notre traditionnel troc de plantes et graines.

Nous ouvrons aussi deux (même trois) éco-jardins sur la commune pour partager notre passion du jardinage écologique et respectueux de la biodiversité...

Belles vacances à tous !



VENTE DE PRÊTS À PORTER GRANDE TAILLE



Depuis début octobre 2022, Mademoiselle X-Elle est heureuse de vous accueillir sur sa page Facebook, dans sa boutique « en ligne » de prêt à porter grande taille du 42 au 58 avec accessoires et maroquinerie.

Ce projet me tient à cœur et j'espère que je vais trouver de fidèles clientes à Wandignies-Hamage et dans les communes avoisinantes.

Jeune maman Wandinamgeoise de 30 ans, 2 enfants, souriante, qui aime la mode et vous accompagne pour sublimer vos belles courbes !!!

Je vous attends sur ma page Facebook (Mademoiselle X-Elle), vous pouvez également me rencontrer au 59 Chemin Neuf 59870 Wandignies-Hamage ou me joindre par téléphone au 06.49.07.28.93 et par e-mail à mademoisellex-elle@hotmail.com
<https://www.facebook.com/mademoiselleXElla>

RECRUTE CONTRAT CIVIQUE ÉCOLE

L'école de Wandignies-Hamage recrute pour l'année scolaire 2023/2024 un contrat civique

- Condition : avoir entre 16 et 25 ans
- Contrat de 30 heures par semaine
- Compétences demandées : sens du relationnel avec les enfants et les adultes, patience, dynamisme, capacité d'adaptation

▪ Missions :

1) Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école

- Participer à l'accueil des élèves
- Accompagner durant les sorties scolaires
- Assister les enseignants, notamment lors d'activités artistiques, sportives et scientifiques (préparation de matériel, accompagnement d'élèves lors des activités)

2) Contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap

- Accompagner l'activité d'élèves non autonomes dans les tâches d'apprentissage
- Accompagner ces élèves lors des déplacements
- Contribuer à leur intégration en classe et en récréation

3) Contribuer aux actions liées au développement durable

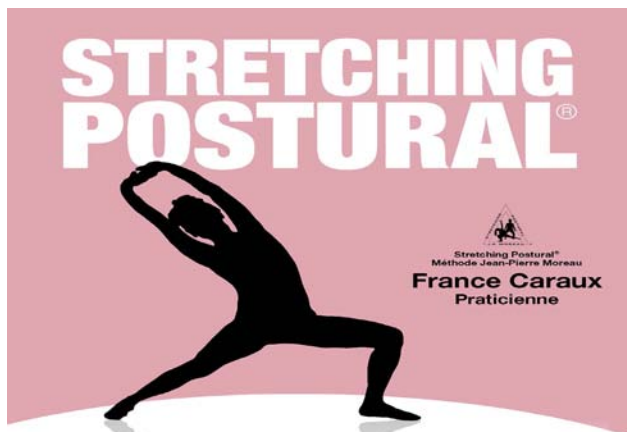
- Participer aux actions et projets mis en place dans l'école

Si vous êtes intéressé-e, merci de contacter l'école le plus rapidement possible par mail à l'adresse suivante : ce.0594224w@ac-lille.fr

COIFFURE NATHALIE

Votre coiffeuse à domicile depuis 13 ans à Wandignies-Hamage.
 équipée, professionnelle

Pour un RDV, téléphone au 06 61 00 66 25
 SIRET : 517 876 942 000 15



Stretching Postural®
 Méthode Jean-Pierre Moreau
France Caraux
 Praticienne

NOUVEL HORAIRE SUR WANDIGNIES-HAMAGE

le lundi 9h30 à 10h30
3 personnes maximum !!!
 séance d'essai offerte
 informations au 06.15.24.16.91

A VENDRE

1 cage à lapin ou cochon d'inde : 20€
 1m/55cm/60 cm de haut.

1 Table ronde en bois 4/6 personnes : 20€

03 27 91 23 51



Becu Thomas
 06.47.27.94.07
mpr.becuthomas@hotmail.com

PARCELLE JARDINS FAMILIAUX

Parcelle disponible aux jardins familiaux + serre + cuve 1000L + petit cabanon

50 euros l'année - Ambiance familiale - Une réunion par an -Un rassemblement festif fin août

Renseignements en mairie

ENVIE DE FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Vous exercez une activité professionnelle sur la commune de Wandignies-Hamage ?

Merci de nous envoyer votre contenu par mail sur bulletinwandignies@gmail.com avant le 5 mars, 5 juin, 5 septembre ou 5 décembre selon le bulletin. Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

UN PEU D'HISTOIRE

Deux montres à gousset ayant appartenu à des anciens combattants de la 1ère guerre mondiale, natifs de Wandignies-Hamage, nous ont été offertes il y a quelque temps.

C'est Daniel BOT, que l'on remercie pour ce don et qui a fait le déplacement depuis la Chapelle Saint André dans la Nièvre pour nous apporter ces 2 montres et nous expliquer par la même occasion ce que lui avait raconté son père. Nous vous laissons découvrir l'histoire de ces 2 anciens soldats à travers ses mots !

Pierre Bot

«Après avoir passé son certificat d'études à l'école communale de Wandignies, Pierre a travaillé quelque temps à la mine de Denain puis dans une usine de machines à coudre en Belgique.

Pierre s'engage en 1911 pour une durée de trois ans. Il est affecté à Vincennes puis à Rouen au 7ème régiment de chasseurs à cheval. Il passe au 23ème régiment de dragons en août 1913. En mars 1914, Pierre termine son temps d'armée.

Retour à la vie civile où il est employé chez un docteur de Bobigny (93) afin de le conduire en calèche à travers la ville pour ses consultations. C'est au cours de ses déplacements avec la calèche qu'il croise et salue une jeune fille au Pré-Saint-Gervais (93). Il s'agit de Marie-Jeanne Buffnoir.

Le 3 août 1914, au début de l'entrée en guerre de la France, Pierre réintègre, le 23ème régiment de dragons ou le 7ème régiment de chasseurs à cheval. Dans un premier temps, Marie-Jeanne deviendra sa marraine de guerre (échange de courriers).

Au cours de la bataille de Charleroi (Belgique) ou bataille de la Sambre (21 au 23 août 1914), le cheval de Pierre est tué. En tombant Pierre se brise un doigt. Durant la première guerre mondiale, sauf le pisaller d'uriner dans un mouchoir pour une protection à minima, donc sans équipement approprié, l'inhalation de gaz toxiques (utilisés par les allemands à partir d'avril 1915) a causé pour Pierre la perte d'un poumon.

Pierre était servant sur un « crapouillot » : sorte de mortier de tranchée. Lui qui ne buvait que de la tisane avant-guerre, le quart de gnole faisait partie du quotidien avant les assauts.

A ce sujet, bien que durant son service militaire Pierre ait goûté à la découverte du vin, après guerre et ses lourdes séquelles et jusqu'à son décès en 1963, comme bien d'autres, Pierre n'a pu se séparer de son besoin d'absorption alcoolique quotidienne...

A l'époque, les lois de la guerre n'étaient pas toujours glorieuses, moralement discutables. Ainsi, « nettoyeur de tranchées » Pierre avait aussi pour tâche ingrate d'achever les souffrances de blessés ennemis pour qui la médecine ne pouvait apporter aucun espoir de les sauver.

N'en pouvant plus, avec quelques-uns, Pierre est sorti de la tranchée, désarmé et bras ouverts. Certains sont tombés, Pierre n'a pas été touché...

Après la bataille de la Somme (juillet à novembre 1916), Pierre sera affecté dans un régiment d'artillerie lourde. C'est là que le 2ème classe Pierre Bot finira la guerre en 1919.

Début 1920, Pierre passera un permis de conduire à pétrole et reprendra son travail de conducteur chez le même docteur de Bobigny (93).

Outre le fait que les montres de Georges et de Pierre aient pu traverser le temps jusqu'ici, c'est aussi parce que survivant de l'enfer de la première guerre mondiale que Pierre aura 4 enfants avec Marie-Jeanne.

Le plus jeune d'entre eux naîtra en 1929. Il sera celui qui deviendra mon père en 1957.

Georges Mouy

En 1916, peu avant son mariage le 17 juin 1916 avec Marie-Jeanne Buffnoir, Pierre était venu l'annoncer à une cousine de Georges qui résidait à Pantin (93). Ce jour-là, Georges était présent. Ce dernier, de retour de Bretagne où il avait participé à une formation militaire, avait alors indiqué à Pierre qu'il ne pourrait assister au mariage de son beau-frère car il partait pour le front.

George était devenu caporal en 1907. Je n'en sais pas plus sur son compte.

Concernant les deux filles de Sylvie et Georges, Solange est décédée à l'âge de 24 ans tandis que Sylvia a épousé Emile Brassart avec qui trois enfants ont vu le jour.

Durant la première guerre mondiale, le département du Nord étant jusque-là un « pays envahi », bien qu'elle soit sans nouvelle de son mari, Sylvie Bot (épouse Mouy) n'a appris officiellement la disparition de Georges qu'en 1919.»

Merci Daniel pour votre don et votre récit. Les 2 montres sont exposées dans la salle d'honneur Gabriel DELATER de la mairie.



KERMESSE DES ÉCOLES



La kermesse s'est déroulée le vendredi 16 juin sous un beau soleil estival. Les élèves des différentes classes nous ont offert un joli spectacle de danses et de chants. Merci aux institutrices et à l'APE pour l'organisation de cette belle kermesse.

CONCOURS NATIONAL



Les élèves de CM1/CM2 ont participé au Concours National scolaire « La Flamme de l'égalité » dont la thématique de cette année était : Travailler en esclavage.

Ils ont réalisé une vidéo « Sang pour sang mode » dans laquelle ils ont mis en scène de jeunes personnes qui aiment la mode et prennent conscience que nous ne savons pas toujours que les vêtements que nous portons et achetons ont été fabriqués dans des conditions de travail terribles. Les enfants montrent la création d'un vêtement et abordent ainsi le sujet sensible de l'esclavage moderne.

Ce projet a remporté le prix académique de Lille dans la catégorie « école ». Les prix ont été remis ce mercredi 7 juin à l'occasion d'une cérémonie au lycée Faidherbe de Lille.

La 2ème phase de sélection nationale se déroulera entre septembre et novembre 2023.

Les lauréats nationaux seront annoncés sur le site internet <https://laflammedelegalite.org> le 2 décembre à l'occasion de la journée Internationale pour l'abolition de l'esclavage.

DÉFI SCOLAIRE

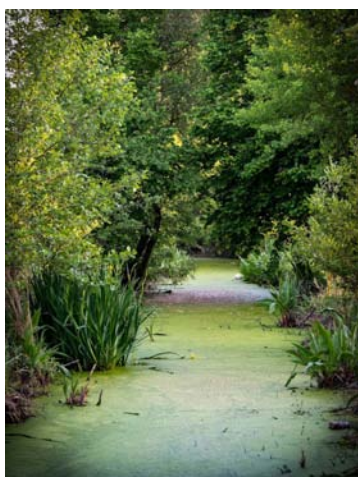


Les élèves de CM1/CM2 ont également participé à un défi scolaire en lien avec la Ligue contre le Cancer dont la thématique était : la qualité de l'air, j'en fais mon affaire !

Une maquette de l'école a été réalisée, avec pour mission principale de réfléchir à la qualité de l'air que nous respirons. Tout a été pensé pour que notre environnement soit le plus sain possible : l'air est invisible mais présent autour de nous, il est indispensable à notre vie ; cependant il peut être pollué et cette pollution peut être causée par l'Homme. Cette pollution a des effets directs sur notre santé : à nous de faire en sorte de diminuer notre exposition aux polluants intérieurs comme extérieurs par des moyens d'actions.

Avec ce projet, les élèves ont remporté la 3ème place du concours !

ENTRETIEN DES FOSSÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



L'entretien doit être assuré à parts égales entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté (article 666 et 667 du Code Civil).

L'entretien des fossés est réglementé par le code civil. Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux, en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du code civil). Lorsque le fossé est mitoyen, il doit être entretenu à parts égales entre les deux propriétaires (articles 666 et 667 du code civil). En cas de défaillance des propriétaires riverains, le maire peut intervenir en premier lieu au titre de ses pouvoirs de police générale en présence d'un risque pour la sécurité ou la salubrité publique. Il peut ainsi y faire exécuter des travaux d'office conformément à l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT). En second lieu, au titre de son pouvoir de police de l'assainissement, « le maire prescrit aux propriétaires [...] de fossés à eaux stagnantes établis dans le voisinage des habitations d'exécuter les travaux ou de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser toutes causes d'insalubrité » (article L. 2213-31 du CGCT). En cas de refus ou de négligence, le maire peut dénoncer au préfet de département l'état d'insalubrité constatée. Après avis du conseil d'hygiène et du service hydraulique, ce dernier pourra prescrire l'exécution d'office des travaux reconnus nécessaires, aux frais du propriétaire et après mise en demeure préalable. Enfin, il ressort des dispositions de l'article L.151-36 du code rural et de la pêche maritime que la commune peut prescrire ou exécuter les travaux en matière d'entretien des canaux et des fossés, lorsqu'ils présentent, du point de vue agricole ou forestière, un caractère d'intérêt général ou d'urgence. Dans ce cas, elle prend en charge les travaux qu'elle a prescrits ou exécutés. La commune peut, toutefois, faire participer aux dépenses d'entretien les personnes qui ont rendu les travaux nécessaires ou qui y trouvent un intérêt.

VIDÉO SURVEILLANCE: CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



Face au nombre croissant de cambriolages, vous êtes nombreux à avoir installé chez vous un système de vidéo-surveillance. Vous n'êtes pas sans savoir que filmer le domaine public n'est pas autorisé et qu'il peut être passible d'une amende...

Vous trouverez via ce Qrcode quelques informations supplémentaires sur cette réglementation.



IDÉE RECETTE

LA GAUFRE SÈCHE DU NORD

Ingrédients :

500 g de farine
 500 g de beurre
 250 g de cassonade
 2 œufs entiers
 5 cl de rhum

1 sachet de sucre vanillé

Facultatif : 1 pincée de cannelle

Préparation :

Faire un puits avec farine + sucre + sucre vanillé

Ajouter les œufs entiers, le beurre en pommade (fondu), le rhum

Pétrir à la main environ 10 minutes pour obtenir une pâte très ferme, lisse

Former un gros pâton allongé, laisser reposer au frais quelques heures

Diviser la pâton froid en grosses billes allongées et aplaties

Cuire dans le gaufrier bien chauffé au préalable



Les gaufres sont prêtes ! Bonne dégustation

Les gaufres sèches se conservent dans une boîte en fer

Merci Isabelle Di Giovanni pour ta recette !

Qui souhaite nous faire part d'une de ses recettes pour le prochain bulletin de Septembre ?

JEU DES DIFFÉRENCES



Accordez-vous une pause avec notre jeu d'observation ! Retrouvez les différences qui se sont glissées entre l'image de gauche, qui semble à première vue identique à celle de droite...Combien en avez-vous trouvé ?

ORDURES MÉNAGÈRES



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES:

Tous les jeudis matin

TRI SÉLECTIF ET VERRE :

Collectes le lundi 3, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre 2023

DÉCHETS VERTS :

Collecte effectuée du 1er avril au 31 octobre chaque lundi

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque votre poubelle verte est pleine, il vous est toujours possible de déposer votre excédent de contenants en verre dans le réceptacle se trouvant sur le parking de la salle des fêtes ou encore à la déchetterie toute proche. Mais n'utilisez en aucun cas, les containers des salles communales.



ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie :

Jeudi 20 juillet 2023 de 9h à 10h

Jeudi 10 août 2023 de 9h à 10h

Jeudi 14 septembre 2023 de 9h à 10h

Contactez la mairie la veille pour savoir si la permanence est maintenue.

NUMÉROS UTILES

CCCO (communauté de communes du cœur d'Ostrevant) 03 27 71 37 37

UTPAS (Unité Territoriale de prévention d'Action Sociale Somain Orchies) 03 59 73 30 30

Madame ROSSY assistante sociale tient sa permanence en mairie de 9h à 10h le 2ème jeudi de chaque mois

SIAVED (syndicat inter arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets) 03 27 43 78 99

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h

Le mercredi de 8h à 12h

Le vendredi 8h à 12h et 14h à 17h

Tel : 03 27 90 44 08 - mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : Rémi VANDERSTRAETEN / Pierre POTELLE

Du 10 juillet au 01 septembre, la mairie sera ouverte de 8h à 12h tous les jours et un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Agathe ICARD

Née le 3 mars 2023 à Lille

Fille de Adrien ICARD et Marie SINTHOMEZ

Elijah KUTAKUTA MADANGU

Né le 1er mai 2023 à Valenciennes

Fils de Loïc KUTAKUTA MADANGU et Emilie LEMOINE

Auguste JOLI

Né le 17 mai 2023 à Dechy

Fils de Yoann JOLI et Marie MESSAGER

MARIAGES

Cédric MICHEZ et Patricia DEVLEESCHAUWER

le 20 mai 2023

René FRULEUX et Peggy BODART

le 17 juin 2023

DÉCÈS

Georgette HALLUIN

le 29 mai 2023 à Wandignies-Hamage (90 ans)

INFOS PAROISSE

Personnes à contacter pour les cérémonies :

Marie Thérèse PIEDEANNA 03 27 90 44 12

Bernard DUJARDIN 03 27 90 43 66

PHOTO COUVERTURE

Merci Charlotte Szypruk pour cette belle photo de couverture ce mois ci !

Vous avez une belle photo en rapport avec le village pour illustrer la prochaine couverture de notre bulletin ? Envoyez-nous par mail vos beaux clichés !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bulletin municipal est consultable également au format PDF sur le site de la commune

<http://wandignies-hamage.fr/>

STOPPUB

Près de 800 000 tonnes d'imprimés sont distribués chaque année en France, soit une moyenne de 12kg par habitant sur une année sachant que la plupart passent directement de la boîte aux lettres à la poubelle !

Des autocollants stop pubs sont disponibles en mairie si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans votre boîte aux lettres.



PRÉSERVONS NOTRE RESSOURCE EN EAU

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes.

Or, les épisodes de sécheresse, comme celui historique de l'été 2022, la mettent sous tension.

Cette année encore, les ressources en eau disponibles sont basses, le niveau des nappes phréatiques est bas, et nous devons tous, agriculteurs, industriels, collectivités et particuliers, faire attention à notre consommation d'eau.

Chaque geste compte: Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu...



Au-delà de ces pratiques de bon sens, le Gouvernement lance une campagne de communication nationale pour encourager tous les citoyens à adopter, dès à présent et au quotidien, six gestes simples permettant de réduire leur consommation d'eau.

En savoir plus:

<https://www.gouvernement.fr/preservons-notre-ressource-en-eau>

TAILLE DES HAIES

Le saviez-vous ? A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).»



CANICULE: PENSEZ À DES POINTS D'EAU



TRI SÉLECTIF À LA MAIRIE

Saviez-vous que le tri sélectif est proposé à la mairie ? Une armoire en plastique bleue est à votre disposition pour déposer crayons, piles, cartouches...

N'hésitez pas à venir déposer vos objets destinés au recyclage !



EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 FEVRIER 2023.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE - Mr Erich FRISON Mr Didier FLEURQUIN - Mme Christine BRUYERE-Mr Grégory DELASSUS - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK Mme Marcelle BRASSART - Mme Isabelle DIGIOVANNI - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR Mme Dominique BOUSSINGAULT - Mr Bernard DUJARDIN Mr Martial HURLISIS - Mme Isabelle DIGIOVANNI

Secrétaire communal : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, a nommé Mr Jean Michel Kazmierczak secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, a adopté le compte-rendu de la réunion de conseil du 15 décembre 2022.

A la majorité des membres présents, par 14 voix contre le départ d'Emerchicourt vers la CAPH et 1 voix pour (Mr Erich Frison), le conseil municipal s'oppose donc au départ de la commune d'Emerchicourt en vue de son adhésion à CAPH.

A la majorité des membres présents, par 11 voix pour, 2 voix contre (Mrs Hurlisis et Dujardin) et 2 absentions (Mme Digiovanni et Mr Delassus), le Conseil Municipal approuve la modification du règlement intérieur des salles communales (modification des tarifs et des modalités de réservation par le public (tarifs wandinamageois et tarifs extérieurs) et par les associations).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve les demandes d'emprunts de 600 000,00 € à la Banque Postale et de 400 000,00 € à la Banque des Territoires.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le choix de l'aménageur SAMOVAL, pour la réalisation du petit lotissement, conformément aux prescriptions du PLU, sur la parcelle A n° 606 de la rue Jean Muraton.
Prix de cession estimatif de la parcelle à l'aménageur : 166 695,82 € HT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre du dispositif ADVB Classique 2023 (50 %) pour le remplacement des portes de la salle des fêtes et de l'école maternelle.
Montant des travaux : 17 017,23 € Hors taxes
Montant de la subvention ADVB demandée : 8 508,61 €
Autofinancement : 8 508,62 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre du dispositif ADVB Energie 2023 (50 %) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux.
Montant des travaux :
Halle Philippe Croizon : 8 283,49 € HT
Ecole élémentaire : 12 492,17 € HT
Salle du presbytère : 12 292,17 € HT
Mairie : 12 492,17 € HT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre du dispositif ADVB 2023 (50 %) pour la voirie communale.
Montant des travaux

23 709,90 € HT pour la chaussée de la Place Eugène Bernard
55 701,40 € HT pour le chemin de Grohain
13 018,80 € HT pour la réfection de chaussée d'une voie perpendiculaire à la rue Jean Muraton
3 485,00 € HT pour une partie de la chaussée de la rue de la Navie (au niveau d'une chicane)

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve l'avenant à la délibération du 23.02.2021 concernant la cession d'une bande de terrain de 60 m² située derrière la nouvelle clôture du cimetière, à Mr Chatelain.

Informations diverses

Annonce de la cessation d'activité prochaine de la boulangerie de Wandignies-Hamage
Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.

Mr Marc PILLOT : annonce de l'installation du nouveau chauffage de la salle du presbytère le 20 février 2023
Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : R.A.S.

Mme Séverine MANCHE : R.A.S.

Mr Grégory DELASSUS : question concernant le dépôt de gravas dans la rue de la faïencerie

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : R.A.S.

Mme Christine BRUYERE : présentation du 1er bilan de la commission de communication

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme Dominique BOUSSINGAULT : R.A.S.

Mr Martial HURLISIS : question concernant la date de prise de fonction de la police municipale mutualisée

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN :

Demande d'inclusion du règlement du cimetière dans le bulletin municipal

Demande d'installation d'un potelet sur la place de l'église, à l'angle de l'habitation de Mr et Mme Piedanna
Question concernant la date d'implantation de l'antenne relais

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 21h00.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2023.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE - Mr Erich FRISON - Mr Didier FLEURQUIN - Mr Grégory DELASSUS- Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Christine BRUYERE - Mme Marcelle BRASSART - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR - Mr Bernard DUJARDIN - Mme Isabelle DIGIOVANNI

Etaient absents : Mme Dominique BOUSSINGAULT absente excusée donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET
Mr Martial HURLISIS

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Mr le Maire informe les membres du conseil municipal que la date de cette réunion a été décidée de façon précipitée pour des raisons administratives. Aussi pour respecter l'ordre logique des choses, il demande au conseil municipal, l'autorisation de procéder aux délibérations 8 (subventions aux associations locales) et 9 (subvention au CCAS) avant la délibération 7 (présentation et vote du budget primitif 2023). A l'unanimité des membres présents, la modification de l'ordre du jour est approuvée.

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel Kazmierczak est nommé secrétaire de séance. A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 15 février 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a adopté les taux de contributions directes 2023 :

Mr le Maire rappelle le taux de 48,32 % pour la taxe foncière sur le Bâti et propose, une nouvelle fois, de baisser de 5 points le taux de la taxe foncière sur le Non Bâti pour le faire passer à 80,27 %.

Mr le Maire propose de maintenir le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires à 24,65 %.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion de Mr le Receveur :

Le compte de gestion 2022 fait apparaître les résultats suivants : Il s'élève à 1 011 985,67 € en dépenses de fonctionnement et à 1 123 383,99 € en recettes de fonctionnement ce qui donne un résultat de clôture de 111 398,32 €.

En section d'investissement, il s'élève à 205 974,01 € pour les dépenses et à 226 993,60 € pour les recettes ce qui donne un résultat de clôture de 21 019,59 €

Cela donne un résultat d'exercice de 132 417,91 €

Compte tenu d'un report en section de fonctionnement de 85 575,02 € et de l'excédent d'investissement antérieur de 38 067,13 € le résultat de clôture s'élève à 256 060,06 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 :

Avant de laisser à Mme Briquet le soin de poursuivre la présidence de la séance pour le vote du compte administratif de l'exercice 2022, Mr le Maire présente les différents chapitres concernant les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Le compte administratif est donc arrêté comme suit :

En recettes de fonctionnement : 1 123 383,99 €

En dépenses de fonctionnement : 1 011 985,67 €

Soit un excédent de l'exercice de 111 398,32 €

Compte tenu d'un résultat reporté de 85 575,02 €

le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de 196 973,34 €

En recettes d'investissement : 226 993,60 €

En dépenses d'investissement : 205 974,01 €

Soit un excédent de l'exercice de 21 019,59 €

Compte tenu de l'excédent antérieur de 38 067,13 €,

le résultat de clôture de la section d'investissement est de 59 086,72 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2022

Conformément à l'instruction budgétaire M14 et compte tenu des excédents de fonctionnement et d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2022.

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : 196 973,34 €

Investissement : 59 086,72 €

Il y a lieu d'affecter les résultats de 2022 de la façon suivante :

Affectation au compte R002 (en recettes de fonctionnement) : 196 973,34 €

Affectation au compte R001 (en recette d'investissement) : 59 086,72 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le montant des subventions accordées aux associations locales.

Le conseil municipal a procédé à l'octroi des subventions communales comme suit :

- Anciens Combattants de Wandignies-Hamage : 450 €

- APEWH : 800 €

- Association les Chti' Bouts : 9175 €

- Association loisirs et détente wandinois : 1000 €

- Club cyclotouriste des randonneurs de W-H : 700 €

- Société de pêche « les amis du vivier » : 450 €

- Wandignies Hamage Association : 1000 €

- Who's : 650 €

- Couleur Gospel : 800 €

- Comité des fêtes : 29500 €

- Nashville country : 450 €

- Zumba : 450 €

- Nature Sciences et Nous : 650 €

- Ecole de football : n'a rien demandé

- La boule wandinamageoise : 450 €

- L'Hamagie du jeu : n'a rien demandé

- Yoga : n'a rien demandé

- Leucémie Espoir 59 : 1000 €

- Association Multisports de Wandignies-Hamage : n'a rien demandé

- Wandignies-Hamage, village Biodiv'santé : 450 €

- Collège de Marchiennes : 150 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la subvention d'un montant de 2500,00 € au Centre Communal d'Action Sociale.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2023 :

- La boule wandinamageoise : 450 €

- L'Hamagie du jeu : n'a rien demandé

- Yoga : n'a rien demandé

- Leucémie Espoir 59 : 1000 €

- Association Multisports de Wandignies-Hamage : n'a rien demandé

- Wandignies-Hamage, village Biodiv'santé : 450 €

- Collège de Marchiennes : 150 €

RÉUNION DE CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la subvention d'un montant de 2500,00 € au Centre Communal d'Action Sociale.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2023 :

pour un total en dépenses de fonctionnement de l'exercice de 1 345 603,34 €

toujours en section de fonctionnement, les recettes sont envisagées à hauteur de 1 345 603,34 € décomposées comme suit :

chapitre 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 196 973,34 €

chapitre 64 (remboursement CUI) : 3 000,00 €

chapitre 70 (produits des services) : 35 000,00 €

chapitre 73 (impôts et taxes) : 669 092,00 €

chapitre 74 (dotations et participations) : 407 012,00 €

chapitre 75 (autres produits de gestion) : 34 400,00 €

chapitre 78 (libéralités reçues) : 126,00 €

ce qui donne un total des recettes prévisionnelles de 1 345 603,34 €

En section d'investissement,

Les dépenses sont envisagées à hauteur de 1 531 743,92 € décomposées comme suit :

chapitre 16 (emprunts en €) : 42 000,00 €

chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 242 472,00 €

chapitre 23 (immobilisations en cours) : 1 247 271,92 €

ce qui donne un total des dépenses prévisionnelles de 1 531 743,92 €

toujours en section d'investissement,

les recettes sont envisagées à hauteur de 1 531 743,92 € décomposées comme suit :

chapitre 001 (excédent d'investissement reporté) : 59 086,72 €

chapitre 10 (dotations, fonds divers) : 106 000,00 €

chapitre 138 (subventions d'investissement) : 155 837,00 €

chapitre 16 (emprunts en €) : 1 000 000,00 €

ce qui donne un total des recettes provisionnelles de 1 320 923,72 €

et au chapitre 021 un virement de la section de fonctionnement de 210 820,20 €

ce qui donne un total des recettes d'investissement prévisionnelles de 1 531 743,92 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les candidatures de Mr Jean Michel SIECZKAREK (titulaire) et Mme Nathalie BRIQUET (suppléante) pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Informations diverses

o Remise d'un courrier individuel émanant d'un sénateur à chaque conseiller municipal

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : information concernant l'ALSH du 11 au 21.04.2023 (24 enfants, sur le thème du printemps en couleurs et visite d'un musée archéologique à Villeneuve d'Ascq)

Mr Marc PILLOT : installation des panneaux photovoltaïques en juillet 2023

réfection de voirie en fonction de la fin des travaux de la M.A.M.

entretien du chemin de Grohain en septembre 2023

démarrage de la réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès en fin d'année 2023

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : annonce de la date de la réunion d'attribution des salles : 3 avril 2023 à 18h30

Mme Séverine MANCHE : R.A.S.

Mr Grégory DELASSUS : R.A.S.

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : R.A.S.

Mme Christine BRUYERE : R.A.S.

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme Dominique BOUSSINGAULT : absente excusée

Mr Martial HURLISIS : absent

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN : signalement du dysfonctionnement d'un projecteur à l'arrière de la salle des fêtes

demande concernant la prise de fonction des agents de police municipale mutualisée

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h11.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 AVRIL 2023.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE - Mr Erich FRISON - Mr Didier FLEURQUIN - Mr Grégory DELASSUS - Mme Christine BRUYERE - Mme Marcelle BRASSART - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR - Mr Bernard DUJARDIN - Mme Isabelle DIGIOVANNI - Mr Martial HURLISIS

Etaient absents : Mr Jean Michel KAZMIERCZAK absent excusé donne pouvoir à Mr Marc PILLOT
Mme Dominique BOUSSINGAULT absente excusée donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mme Nathalie BRIQUET est nommée secrétaire de séance.

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, en date du 29 mars 2023, Mr le Maire avait proposé de baisser de 5 points le taux de la taxe foncière sur le non bâti, ce qui le faisait passer de 85,27 % à 80,27 %.

Le fait de baisser le taux sur le non bâti avait forcément une répercussion sur les autres taux mais l'incidence pour la commune était minime.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, le lien entre les différents taux avait disparu ; mais comme cette année est réapparue la taxe d'habitation pour les résidences secondaires

(ou logements vacants), ce lien a été réinstauré et a forcément une répercussion plus importante pour la commune.

Cela, avec les conseils de la DGFiP, ne peut se concevoir au vu des projets d'investissement dans la commune.

Il nous a donc été vivement conseillé de revenir sur notre décision précédente et de maintenir ainsi le taux sur le foncier non bâti à 85,27 %.

Les taux de contributions directes 2023 :

- 48,32 % pour le Bâti

- 85,27 % pour le Non Bâti

- 24,65 % pour les résidences secondaires

sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Informations diverses

o Néant

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.

Mr Marc PILLOT : R.A.S.

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : absent excusé

Mme Séverine MANCHE : R.A.S.

Mr Grégory DELASSUS : R.A.S.

Mme Françoise LESUR : R.A.S.
 Mr Erich FRISON : R.A.S.
 Mme Christine BRUYERE : R.A.S.
 Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.
 Mme Dominique BOUSSINGAULT : absente excusée
 Mr Martial HURLISIS : demandes concernant la cessation d'activité de la boulangerie, le logement de Mr Gilmet en cours de réhabilitation et l'installation de mobilhomes dans la rue du Moyen Marais
 Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.
 Mr Bernard DUJARDIN : R.A.S.
 L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h29.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 MAI 2023.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.
 Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE
 Mr Erich FRISON - Mr Didier FLEURQUIN - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Christine BRUYERE
 Mme Marcelle BRASSART - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR - Mr Bernard DUJARDIN
 Etaient absents : Mme Dominique BOUSSINGAULT absente excusée donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET
 Mr Grégory DELASSUS absent excusé donne pouvoir à Mr Marc PILLOT
 Mr Martial HURLISIS absent excusé
 Mme Isabelle DIGIOVANNI

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel Kazmierczak est nommé secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 29 mars 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 14 avril 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs pour la réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès. Cette subvention concerne les dalles engazonnées pour les emplacements de parking, le mobilier urbain, la signalisation et les travaux paysagers. Elle s'élève à 50 % du montant des travaux.
 Montant total Hors Taxes des travaux : 957 837,20 €
 Montant subventionnable ADVB : 406 834,20 €
 Subvention attendue : 203 417,10 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au titre de l'Aide à l'Aménagement des trottoirs de la rue Jean Jaurès. Cette subvention s'élève à :
 10 €/m² pour les enrobés
 30 € du mètre linéaire pour les blocs bordures
 15 € du mètre linéaire pour les bordures
 Montant total Hors Taxes des travaux : 957 837,20 €
 Subvention attendue : 85 355,00 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion à la centrale d'achats de la Fibre Numérique 59 62 pour le changement d'opérateur téléphonique et de fournisseur d'accès internet par la fibre pour tous les bâtiments communaux.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 400 € à un jeune Wandinamageois pour le financement de sa participation aux journées mondiales de la jeunesse qui se passent en août 2023 à Lisbonne.
 Informations diverses

o Préparation des élections sénatoriales du 24 septembre prochain (la désignation des délégués aura impérativement lieu le vendredi 9 juin 2023 et se fera par vote à bulletin secret ...)

o Mme LANDUYT, par le biais de sa fille, souhaiterait éventuellement intégrer le logement de secours dont nous disposons maintenant depuis le départ du boulanger, mais il y a problème étant donné que ce logement doit être remis en bon état et qu'il sera difficile pour Mme Landuyt d'accéder à ce logement ...)

o La police municipale est passée jeudi dernier en mairie pour une première présentation officielle et afin de prendre connaissance des principales consignes qui seront affinées avec le temps.

o Mr et Mme Boucly sont parmi les candidats qui se sont présentés après la fermeture de la boulangerie, les plus déterminés à remettre ce commerce en activité. Ils passeront la semaine prochaine pour prendre connaissance des nouvelles conditions de location.

o Don de deux montres à gousset ayant appartenu à deux Wandinamageois (Georges MOUY et Pierre BOT) qui ont vécu la guerre 14 - 18

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : ALSH du mois d'août 2023
 Mr Marc PILLOT : intervention d'une équipe de l'ESAT de Montigny en Ostrevant pour le désherbage dans la commune et présentation de Mr Pascal Villette, dans le cadre d'un contrat PEC
 Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.
 Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : R.A.S.
 Mme Séverine MANCHE : R.A.S.
 Mr Grégory DELASSUS : absent excusé
 Mme Françoise LESUR : R.A.S.
 Mr Erich FRISON : R.A.S.
 Mme Christine BRUYERE : R.A.S.
 Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.
 Mme BOUSSINGAULT Dominique : absente excusée
 Mr Martial HURLISIS : absent excusé
 Mme Isabelle DI GIOVANNI : absente
 Mr Bernard DUJARDIN : demande de nettoyage des bacs à fleurs allusion à un éventuel enfouissement des réseaux lors de la réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h58

JUILLET 2023



JEUDI 13 JUILLET SOIREE DANSANTE

Organisé par l'association LDW avec la participation du Comité des Fêtes
Salle des fêtes à partir de 20h00
Entrée gratuite
voir page 11



VENREDI 14 JUILLET COMMÉMORATION FÊTE NATIONALE

Rendez-vous à la mairie de Wandignies-Hamage à 11h15



LUNDI 24 JUILLET DÉBUT DU CENTRE DE LOISIRS

voir page 6

AOÛT 2023

5 ET 6 AOÛT FÊTE DE LA FAIENCERIE

Organisé par l'association W.H.A en partenariat avec les forains et le Comité des Fêtes
Avec feu d'artifice le samedi 5 à 22h
voir page 10



DIMANCHE 6 AOÛT CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE FORMÉE

Organisé par l'association W.H.A
Renseignement : 03 27 80 27 93 ou gregory.delassus@orange.fr
voir page 10

VENREDI 18 AOÛT FIN DU CENTRE DE LOISIRS

SAMEDI 26 AOÛT VIDE - GRENIER

Organisé par Leucémie Espoir
420 Rue de la Navie
voir page 10

SEPTEMBRE 2023



SAMEDI 2 SEPTEMBRE SOIRÉE BARBECUE GOURMAND ET DANSANT

Organisé par Leucémie Espoir
Salle des fêtes à 19h00
Sur réservation
Plus d'infos page 10



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE FÊTE DU POIREAU

Organisé par le Comité des Fêtes
voir page 12

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Une question, une idée, une proposition d'amélioration pour ce nouveau bulletin ?
Merci de nous contacter sur bulletinwandignies@gmail.com en indiquant vos coordonnées complètes.